

# LES INSTITUTIONS DE LA Ve REPUBLIQUE EN EUROPE

## A/ LES INSTITUTIONS DE LA Ve REPUBLIQUE

### 1/ Le président de la République

Pour l'élection, depuis la réforme constitutionnelle de 1962, le président de la République est élu au suffrage universel direct. Ce changement a été contesté par des personnalités de la gauche socialiste et communiste. Selon eux, des risques de survalorisation et de personnalisation de la fonction présidentielle, et le déséquilibre des pouvoirs présidentiels et législatifs, ont été perçus avec l'arrivée de ce mode de scrutin.

Depuis 2000, le président n'est élu que pour 5 ans, et ne peut pas exercer plus de 2 mandats consécutifs depuis 2008.

Plusieurs pouvoirs ont été ajoutés, par rapport à la IVe République, avec la Constitution du 4 octobre 1958 ce qui lui donne donc les pouvoirs suivants :

- \* Il nomme et peut mettre fin aux fonctions du Premier Ministre.
- \* Il peut dissoudre l'Assemblée Nationale
- \* Il peut organiser un référendum
- \* Il est le chef des armées
- \* Il préside le conseil des ministres
- \* Il symbolise la France dans les pays étrangers et accrédite les ambassadeurs.
- \* Il signe les décrets et les ordonnances après les délibérations en conseil des ministres
- \* Il est chargé de la promulgation des lois
- \* Il a le droit de grâce

Le salaire du Président était de 20 200 € brut par mois en 2007. Il est depuis passé à 22 249 € brut par mois en 2009. Ajouté à cela les avantages en nature : les voitures avec chauffeur, les transports aériens, la cuisine gastronomique du chef Bernard Vaussion, l'Élysée et les résidences secondaires, ainsi qu'une retraite de 6 000 € brut par mois.

### 2/ Le Parlement

Qu'est ce que le Parlement?

Le Parlement est un groupement de deux assemblées représentant le peuple. Il se compose de l'Assemblée Nationale, qui siège au Palais Bourbon et qui représente la nation et du Sénat, qui siège au Palais de Luxembourg, et qui représente les collectivités territoriales de la République, et les Français résident hors de France. Le Parlement sert surtout à contrôler le Gouvernement et à voter les lois et le budget de l'État.



Palais Bourbon.



Palais du Luxembourg.



### Comment ça fonctionne?

Les membres de l'Assemblée Nationale sont les députés, ils sont élus pour un mandat de cinq ans par un suffrage universel direct. C'est à dire que les citoyens votent directement pour les membres de l'Assemblée.

Les sénateurs eux, sont élus pour neuf ans par suffrage universel indirect. Les citoyens ne votent donc pas directement pour eux, mais pour d'autres personnes (grands électeurs) qui eux, élisent les représentants au Sénat. Le mandat est très long, mais il y a un renouvellement du tiers des sénateurs, tous les trois ans.

Ces deux institutions se réunissent dans deux sessions ordinaires par an:

La session d'automne est celle du vote du budget national. Elle s'ouvre en début octobre et dure 80 jours.

La session de printemps s'ouvre en début avril et peut avoir une durée supérieure à 90 jours.

Des sessions extraordinaires peuvent être ouvertes par le Président de la République, sur la demande du Premier Ministre ou de la majorité des députés.

Les débats sont ouverts au public et l'ordre du jour est déterminé par la conférence des Présidents du Parlement. L'ordre d'examen des projets de lois est fixé par le Gouvernement dont les membres peuvent intervenir devant les deux assemblées, sans limitation de temps de parole.

### À quoi ça sert?

Les présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat ont la double responsabilité de représenter et de gérer le fonctionnement de leur assemblée.

Les parlementaires ont une immunité face à la loi. Aucun membre ne peut être recherché, détenu ou juger pour des affaires criminelles ou correctionnelles pendant la durée d'une session, sauf en cas de flagrant délit. Ces immunités sont mises en place afin que les parlementaires exercent librement leur mandat.

Le Parlement prend beaucoup de décisions au niveau des lois. Tout parlementaire peut être à l'origine d'une proposition de loi, il peut aussi demander la modification de loi existante.

Ils peuvent également modifier les traités internationaux.

Le Parlement sert également à contrôler les décisions de l'État. Il peut mettre en accusation le Président de la République devant la Haute Cour de justice. C'est également lui qui donne ou non l'autorisation d'une déclaration de guerre.

### 3/ Le pouvoir judiciaire

Il est indépendant des deux autres pouvoirs.

Le Président de la République est garant de l'autorité judiciaire qui est gardienne de la liberté individuelle et assure le respect de ce principe dans les conditions prévus par la loi. Ainsi que responsable des actes de la Haute Cour de Justice en cas de haute trahison.

Les membres de la Haute Cour de Justice sont élus en nombre égal (12) par le Sénat et L'assemblée National. Ils élisent ensuite un président parmi les membres.

JUDICIAIRE

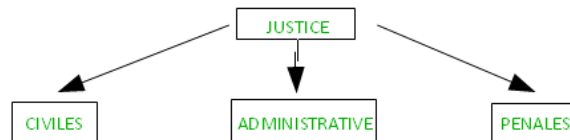


TRIBUNAUX

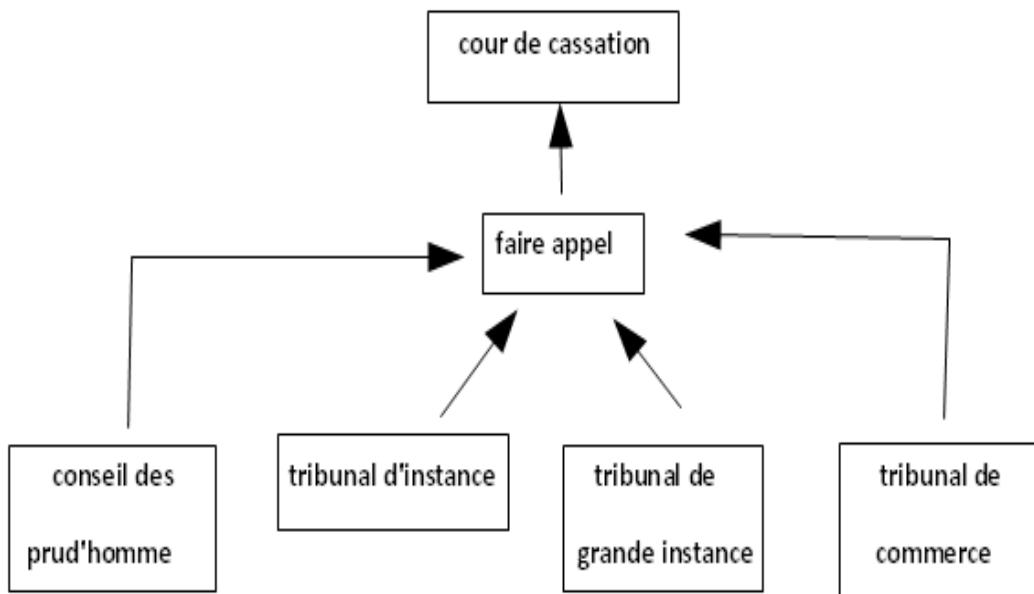


SANCTIONNE LE NON-RESPECT DE LA LOI

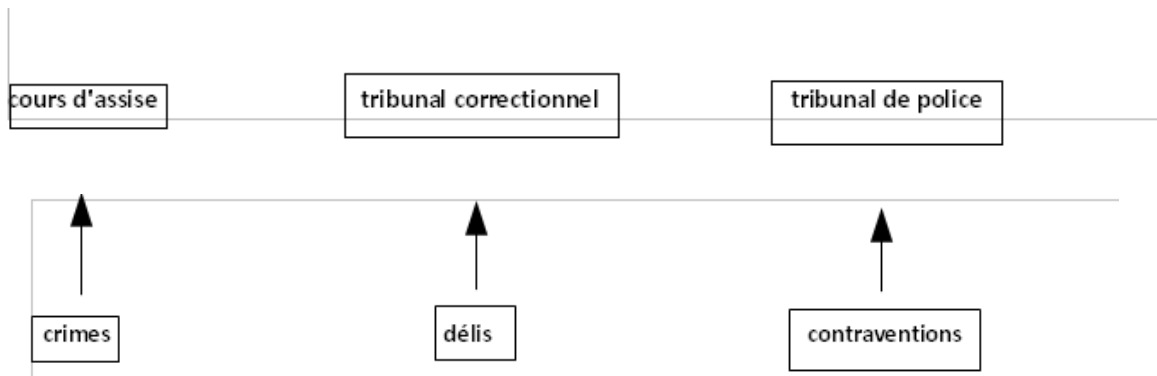
#### Différentes juridictions :



CIVILE



## PENALE



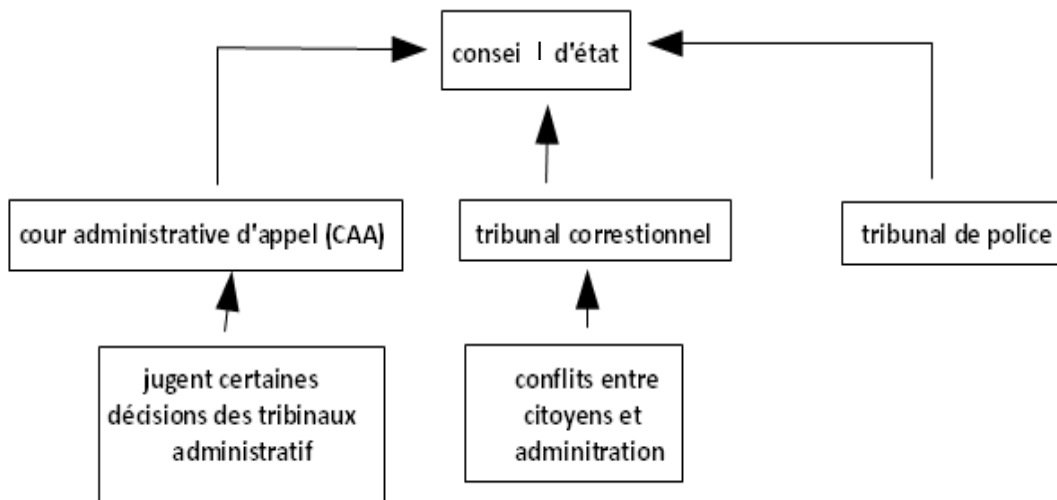
### La justice pénal :

Elle s'occupe de infractions lié au code pénal (atteinte à l'ordre publique ).

Pour chaque infraction il y a une juridiction différentes ( 3 ). La procédure se déclenche lorsqu'on pose une plainte ou lors d'une infraction.

- Magistrat : procureur de la république décide si on doit donner suite à une plainte ou non
- Juge d'instruction : désigné par la président du tribunal et à chaque affaire peut confier des missions à des spécialistes parfois nécessaire pour manifester la vérité. Interroge l'inculpé puis décide si nécessité une détention provisoire ou bien d'un contrôle judiciaire. Le magistrat de la chambre d'accusation contrôle les informations et actions de la police judiciaire en cas de crime.

## ADMINISTRATIVE



La cour administrative d'appel a été créée pour aider le conseil d'état.  
Le rôle du conseil d'état est d'être le conseiller du gouvernement.

## **Deux instances suprêmes :**

### ❑ la cour de cassation (ordre judiciaire )

La plus haute juridiction qui est précédé par le tribunal de cassation

Mise en place par l'Assemblée Constituante en 1790

#### A pour mission :

*réviser les demandes des parties, les décisions émanant des tribunaux et cour d'appel au pénal comme au civile*

*Ne pas trancher des questions de droit ou d'application*

*Ne pas juger les faits*

### ❑ le conseil d'état ( ordre administratif )

cours administratif d'appel (5)

tribunaux administratifs (33)

## **Le conseil constitutionnel :**

comprend : 9 membres (mandat de 9 ans non renouvelable)

Se renouvelle par tiers tous les trois ans

Nomination : 3 par le Président de la République

3 par le Président de l'Assemblée Nationale

3 par le Président du Sénat

Fonction : (incompatible avec celle du ministre ou des membre du parlement )

- veille à la régularité de l'élection de Président de la République
- examine les réclamations et proclame les résultats du scrutin
- statue en cas de contestation sur la régularité de l'élections des députés et sénateurs
- veille à la régularité de l'assemblée parlementaire avant la mise en application du conseil qui se prononce sur la conformité à la constitution

La décision du conseil n'est susceptible d'aucun recours. Elle s'impose au pouvoir public et toute autorité administrative et juridictionnelle.

Les membres du conseil jurent de bien et fidèlement remplir leurs fonctions, de les exercer en toute impartialité et dans le respect de la constitution, garder le secret des délibérations et des votes, ne prendre aucune position politique, ne donner aucune consultation sur la question révélant de la compétence du conseil.

## **Le conseil supérieur de la magistrature :**

Présidé par la Président de la République

Celui ci nomine les magistrats du siège de la cour de cassation et nomine le premier président de la cour d'appel.

Les magistrats élus élisent les autres magistrats du siège.

Il y a deux formations de magistrats :

- magistrat du siège
- magistrat du parquet

## **La police :**

### administrative :

- police municipale, sapeur pompiers, police générale du département : Ils luttent contre les catastrophes naturelles et maintiennent l'ordre
- CRS (autorité de ministère de l'intérieur ) + gendarmerie nationale

### judiciaire :

Constate et réprime les infractions du code pénal assuré par le service du ministère de l'intérieur ( police nationale )

Exécution des jugements: Un huissier de justice exécute la décision judiciaire . La police, gendarmerie, ministère public, trésor public, juge d'application des peines et le maison d'arrêt peuvent s'assurer de l'exécution du jugement.

## **B/ EXEMPLES D'AUTRES SYSTEMES POLITIQUES EN EUROPE**

### **1/ Le système politique allemand**

Rapidement après le début de l'occupation de l'Allemagne par les Alliés au lendemain de la seconde guerre mondiale, les relations se dégradent entre les trois grandes puissances occidentales (Royaume Uni, Etats-Unis et France) et l'URSS, chaque camp entraînant sa zone d'occupation dans des directions opposées, dans le cadre de la guerre froide. Si un conseil de contrôle commun est prévu pour instaurer une Allemagne unifiée, les Alliés administrent à leur guise leur zone respective, en fonction de leurs intérêts et de leur idéologie. Le retour au modèle capitaliste qui s'impose peu à peu dans les trois secteurs occidentaux s'oppose au socialisme triomphant qui domine l'Est de l'Allemagne sous l'occupation de l'armée rouge soviétique. Afin de mettre en œuvre leur politique, les soviétiques n'hésitent pas à s'appuyer sur le « *comité national pour une Allemagne libre* » (NKFD), organisation antinazie fondée en 1943 par le parti communiste allemand. Les membres communistes les plus influents de ce comité deviennent après la création de la RDA (république démocratique allemande) en 1949, les principaux dirigeants de ce pays, sous le contrôle de l'URSS.

Des 3 zones étasunienne, britannique et française naît, en 1949 également, la RFA (République fédérale allemande), une démocratie sur le modèle occidental mais avec un système fédéral dans lequel les Länder (Régions) ont une large autonomie. Depuis la réunification de l'Allemagne (en 1990 après la chute du communisme) ; ce système fédéral a été adopté par l'ensemble de la nouvelle Allemagne.

L'Allemagne est ainsi, à l'échelle européenne, l'exact opposé de la France : la France est Etat qui reste très centralisateur malgré les récentes lois accordant plus de pouvoirs aux régions alors que

l'Allemagne est un Etat dans lequel les pouvoirs locaux l'emportent dans de nombreux domaines sur l'Etat fédéral.

Depuis sa réunification, l'Allemagne compte 16 Länder qui bénéficient de compétences importantes en matière sociale, éducative, scientifique, culturelle et environnementale. Chaque Land dispose d'une constitution, d'un gouvernement, d'un parlement (le *Landtag*). Les Länder jouent même un rôle central à l'échelle nationale. Ils sont représentés par une assemblée, le *Bundesrat*, dont le siège se trouve dans la capitale fédérale, Berlin, et qui

participe avec l'Assemblée nationale, le *Bundestag*, à l'élaboration de certaines lois du pays donc au pouvoir législatif.

Au niveau fédéral, le pouvoir exécutif comprend un président de la République et un chancelier qui a l'essentiel de ce pouvoir (aujourd'hui Angela Merkel).

Les principaux partis allemands actuels sont l'Union Chrétienne-démocrate d'Allemagne (CDU) auquel appartient l'actuelle chancelière, l'Union chrétienne -sociale en Bavière (CSU), ces deux partis sont conservateurs. L'opposition actuelle est formée par un parti progressiste, le parti social démocrate allemand (SPD), les Verts (*die Grünen*) et *Die Linke*, parti de gauche issu partiellement de l'ex RDA.

## 2/ Le système politique britannique

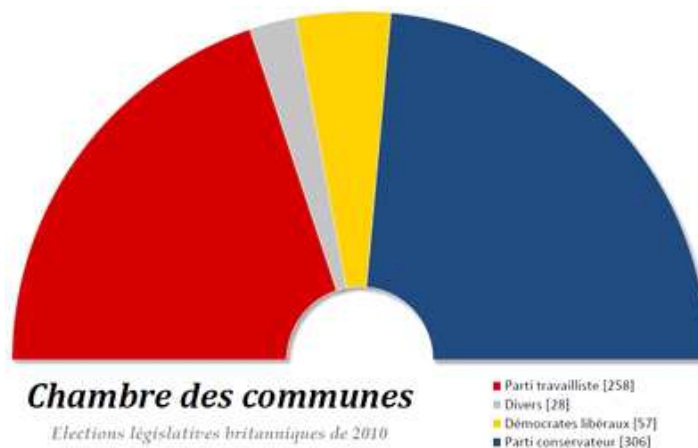
Le Royaume-Uni est un état unitaire qui reconnaît la suprématie du parlement.

Cependant, l'**Écosse** et le **Pays de Galles** jouissent d'une autonomie administrative considérable qui leur a été déléguée par le parlement. Pour chacune de ces régions, un secrétaire d'État et un membre du Cabinet sont désignés.

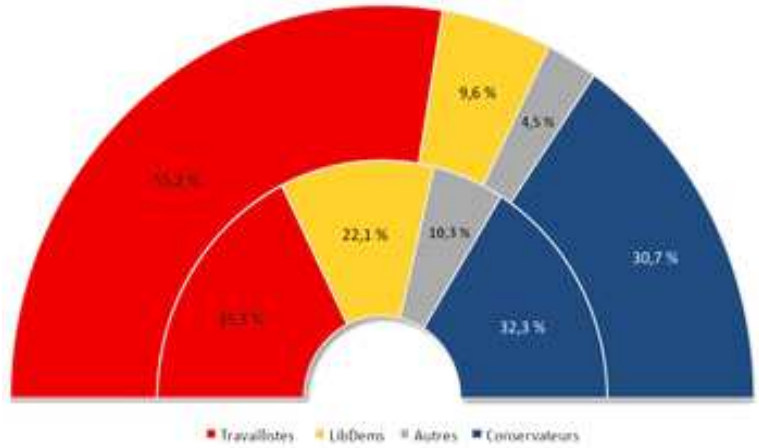
**Édimbourg** et **Cardiff** disposent d'une administration régionale établie. Afin de gouverner l'**Irlande du Nord**, un parlement (le *Stormont*) a été institué à Belfast en 1921. Il a été suspendu en 1972 et, depuis, la province est dirigée directement par le secrétaire d'État à l'Irlande du Nord, un membre du cabinet responsable devant le parlement.

### pouvoir détenu par les 2 chambres du parlement:

- Chambre des communes : 651 membres élus au suffrage direct pour 5 ans selon un système de circonscription à un seul membre. C'est le cœur de la démocratie britannique, même si dans les faits, en raison du système majoritaire elle ne sert souvent que de chambre d'enregistrement. Elle est élue normalement pour 5 ans, compte 651 députés élus dans 651 circonscriptions au scrutin uninominal à un tour. Ce système a imposé un bipartisme rigoureux qui se traduit par la configuration de cette assemblée et elle ne se présente pas comme hémicycle (comme en France) mais met en scène le face à face des deux partis (deux rangées qui se regardent). Les débats sont présidés par un *speaker* élu par ses collègues de façon consensuelle, le *speaker* est neutre. Du fait de l'absence de constitution formelle, la chambre n'a pas de borne à ses initiatives, elle peut ainsi donc renverser le gouvernement si elle le souhaite et vote les lois.



- Chambre des lords, est une survivance de la monarchie, elle est la chambre la plus ancienne du parlement, mais son pouvoir politique est limité. Elle compte plus de 1000 membres, composée de pairs héréditaires, pairs à vie désignés par le souverain pour services exceptionnels rendus à la nation et de lords spiritual, archevêque ou même évêque de l'Eglise anglicane.



Les 2 chambres peuvent prendre l'initiative de voter des lois, qui proviennent généralement de la chambre des communes. Le projet de loi lu 3 fois devant les communes présenté à la chambre des lords peut être renvoyé aux communes avec d'éventuels amendements ou suggestions. La chambre des lords ne peut pas empêcher un projet de loi si elle est votée 2 fois par les communes mais peut la retarder.

**Le pouvoir exécutif** est détenu par un cabinet, dirigé par le premier ministre et le cabinet est responsable devant la chambre des communes.

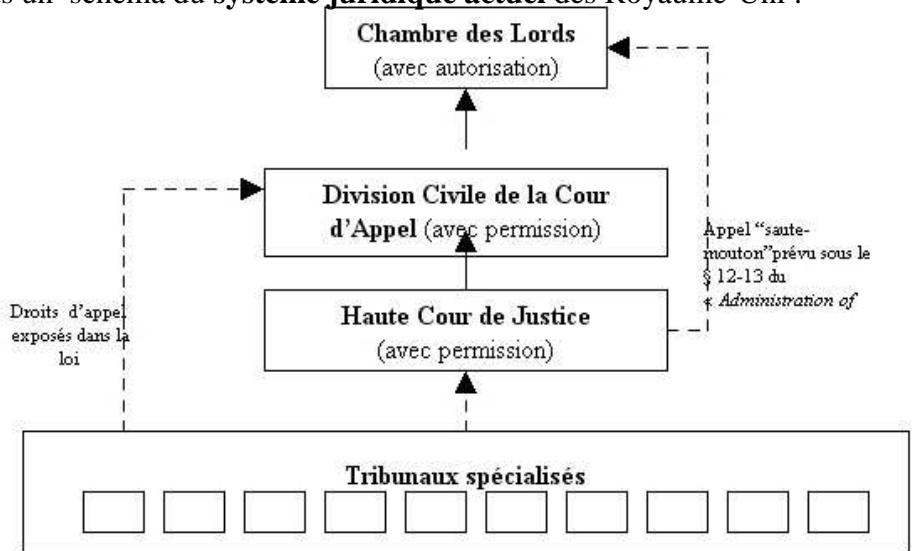
Le Premier Ministre est celui qui détient la quasi totalité des pouvoirs, sans être le chef de l'Etat, c'est lui qui représente son pays au sommet des chefs d'Etats comme le G20. Chef du parti majoritaire à la chambre devant laquelle il est responsable, il peut décider de dissoudre la chambre. Le Premier Ministre anglais actuelle est David Cameron.

La Reine, Elizabeth II, représente l'Etat elle est le symbole de l'unité nationale, chef du Commonwealth, et de la loi des forces armées de l'église d'Angleterre.

A la suite de la **réforme appliquée aux gouvernements locaux** en 1974 le Royaume-Uni est découpé en:

- 46 comtés en Angleterre
- 8 comtés au Pays de Galles
- 12 régions en Ecosse
- 26 districts en Irlande du Nord

Ci dessous un schéma du **système juridique actuel** des Royaume-Uni :



## Les Partis politique anglais sont composés de

### la Gauche avec 8 partis existant:

- Le Parti travailliste, soit The *Labour Party*, dirigé par Ed Milibans depuis septembre 2010, il remplace Gordon Brown à la tête du parti.
- Les Libéraux démocrates, soit *Liberal Democrats*, dirigé par Nick Clegg. Ils sont considérés traditionnellement comme un parti du centre ou centre-gauche mais l'alignement de la politique du Labour sur des Positions centristes a fait, selon quelques personnes, de ce parti le vrai parti de gauche.
- Respect, coalition de la gauche altermondialiste dirigée par le député George Galloway. Ce parti pacifiste a effectué une petite percée aux élections locales de 2007.
- *Green Party*, parti écologiste de centre gauche.
- Le Parti communiste britannique, parti politique prônant la paix et la justice sociale, dirigé par Robert Griffiths.
- Le *Socialist Workers Party* (SWP), parti d'extrême gauche trotskiste.
- Le *Socialist Party*, parti d'extrême gauche trotskiste.
- L'Alliance pour la liberté des travailleurs (AWL), parti d'extrême gauche trotskiste.

### De la Droite avec 2 parti existants:

- Le Parti conservateur, soit The *Conservative Party*, The Tories dans le langage courant, dirigé par David Cameron.
- Le Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP) est un parti eurosceptique qui milite pour le retrait du Royaume-Uni de l'Union européennes, son dirigeant actuel est Nigel Farage.

Les partis qui alternent au pouvoir sont le *Labour Party* (gauche modérée) et le *Conservative Party* (droite modérée).

Composé également du Parti nationaliste avec le *British National Party* (BNP), du Parti régionalistes avec le *Scottish National Party* (SNP) pour l'Ecosse, le *Plaid Cymru* pour le Pays de Galles, le *Mebyon Kernow* pour la Cornouailles et enfin des Partis de L'Irlande du Nord avec, L'UUP (parti unioniste d'Ulster), le DUP (parti unioniste démocrate), l'*Alliance Party of Northern Ireland*, le SDLP (parti-social démocrate et travailliste) et le *Sinn Féin*.